



Le 26 juin 2003

Madame Louise Boucher, présidente
Commission sur le développement
durable de la production porcine
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2,10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Demande d'évaluation des répercussions économiques directes et indirectes
de la production porcine sur le milieu agricole et sur la valeur des terres

Madame la Présidente,

La présente fait suite à votre demande formulée auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le 16 janvier dernier, d'évaluer les répercussions économiques directes et indirectes de la production porcine sur le milieu agricole et sur la valeur des terres en tenant compte des externalités, de l'intensification de la production et de sa concentration dans certaines régions, de même que de la multifonctionnalité de l'espace rural.

Les résultats d'une telle évaluation représenteraient sans équivoque une aide précieuse dans le processus de réflexion et de décision relatif au développement de la production porcine québécoise. Cependant, effectuer l'évaluation des répercussions économiques d'une production agricole en tenant compte notamment des externalités négatives ainsi que des externalités positives découlant de la multifonctionnalité de l'espace rural représente un défi de taille. En effet, cela implique qu'il faille attribuer une valeur économique à des biens environnementaux et sociaux non-marchands. De ce fait, aucun indicateur de valeur ne leur est associé. Bien qu'il existe quelques méthodes permettant d'atteindre ce genre d'objectifs, plusieurs difficultés et biais leur sont associés. D'ailleurs, tel que le mentionnait monsieur Alain Bernier du ministère de l'Environnement (MENV) lors de la séance publique du 6 novembre 2002, compte tenu des contraintes méthodologiques et de celles reliées à la disponibilité des données, aucune étude scientifique n'a pu être réalisée jusqu'à maintenant sur les coûts économiques de la pollution d'origine agricole de cette production au Québec. De plus, dans un document de réflexion produit en février 2003 intitulé « Les coûts environnementaux engendrés par la production porcine », le MENV explique bien qu'il ait tenté une réponse; plusieurs réserves demeurent cependant quant au niveau élevé d'incertitude des outils utilisés.

Ainsi, considérant les données dont dispose actuellement notre ministère et compte tenu des difficultés reliées à la réalisation d'une telle étude, il nous serait impossible de pouvoir adéquatement effectuer le mandat qui nous est proposé. Vous nous voyez désolés de ne pas être en mesure d'éclairer davantage les travaux de la Commission sur cette question précise.

D'autre part, votre demande concernait aussi l'évaluation des répercussions de la production porcine sur la valeur des terres. À notre connaissance, la Financière agricole a pris des arrangements afin de répondre à cette question et les résultats devraient vous être transmis directement dès qu'ils seront disponibles.

Enfin, notre ministère en était à finaliser d'autres demandes qui nous avaient été transmises par la Commission et qui concernaient les conséquences économiques de l'industrialisation de la production porcine sur les autres producteurs et sur les autres productions ainsi que le bénéfice d'une production dont la moitié est exportée. Ces réponses qui vous ont été transmises dans les derniers jours, pourront, nous l'espérons, répondre en partie à vos interrogations ci-haut mentionnées.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de nos sincères sentiments.

Le sous-ministre adjoint
à l'Agroenvironnement,



JACQUES LEBUIS